

Vis ta ville

LE MAGAZINE DE DIVION

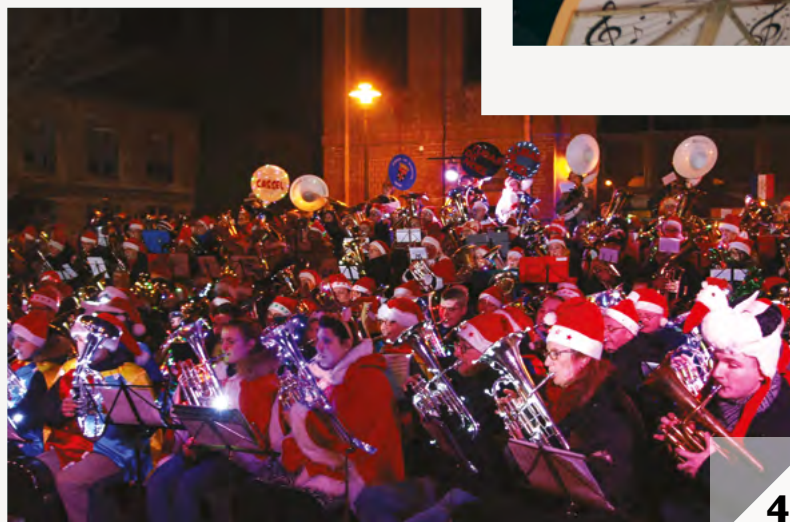
Février 2020 20

« La micro-crèche, l'île ô bébés pour bien grandir »



I QUARTIERS | Retour : Téléthon, marché de Noël | **I JEUNESSE** | La micro-crèche est ouverte | **I HISTOIRE** | L'église de La Clarence | **I COOPÉRATION** | Un nouveau projet | **I URBANISME** | Investir pour le bien de tous


Divion



❖❖❖ Légendes

1. Cérémonie des vœux. La réception du vendredi 24 janvier portait sur le thème de l'enfance et de la jeunesse. A cette occasion, le bar à bonbons, de pop corn et de barbes à papa a fait fureur auprès des jeunes.

2. Musique. Prestation musicale des quarante-quatre instrumentistes de l'harmonie municipale sous la baguette de Audrey Vasseur et de Jocelyne Defrance afin d'honorer Sainte-Cécile.

3. Comme à la radio. Débuté en janvier, un atelier radiophonique composé de 6 séances se déroule dans chaque accueil périscolaire. Le Centre a déjà profité de cette action. Créations de spots (rédaction des textes, prise de parole...) avec Radio Banquise.

4. Concert de tubas. Un festival de cuivres. Impressionnant, 300 musiciens de tout âge qui jouent le même instrument. La formation les "300 tubas de Noël" était à Divion, le 21 décembre.

5. A l'honneur. Au centre de 1^{ère} intervention, les sapeurs-pompiers volontaires suivent régulièrement des formations dans différents domaines d'interventions. Galons, décorations de présence et de fidélité au poste... étaient de mise lors de la cérémonie de Sainte-Barbe.

QUARTIERS 04

- Retour sur le marché de Noël
- Noces d'or
- Téléthon
- Pulpimo s'installe à Divion

CITOYENNETÉ 06

- Un nouveau coq au monument aux Morts
- Plantation aux jardins partagés

JEUNESSE 07

- L'île Ô bébés est ouverte

HISTOIRE 08

- L'église de La Clarence : souvenons-nous !
- Témoignages

SCOLAIRE 10

- Collège Wallon : une section sport-études de badminton
- Restauration scolaire : le menu végétarien

COOPÉRATION 11

- Pologne : un nouveau projet

URBANISME 12

- Les travaux en mairie sont terminés
- Investir pour le bien de tous

PORTRAIT 14

- Musique : il n'y a pas d'âge
- Pompier depuis 25 ans

TRIBUNE 15



Le maire et la police rurale sont intervenus au collège afin de sensibiliser les parents à ne plus se garer devant l'établissement

L'entrée du collège sécurisée

La sécurité des enfants c'est, certes, l'affaire de la municipalité mais surtout l'affaire de tous.

Dernièrement, j'ai eu le plaisir d'intervenir, avec notre police rurale, auprès des parents d'élèves du collège Henri Wallon afin de les sensibiliser à mieux se garer aux abords de l'établissement.

De nombreuses incivilités ont été constatées. Dernièrement, un accident est même à déplorer ; heureusement sans gravité mais à déplorer néanmoins.

Certains automobilistes n'hésitent pas à se garer juste devant l'entrée ou sur un emplacement interdit. D'autres, arrêtent même leur voiture sur la voie de bus réservée au ramassage des collégiens.... Simplement pour être « au plus près » !

Il ne faut pas oublier que le plan Vigipirate est toujours actif. Le stationnement devant l'entrée du collège est strictement prohibé. Certains conducteurs choisissent de ranger leur véhicule devant une entrée de garage...

Où est le respect du code de la route ? Où est la sécurité ?

Pourtant, la solution est simple car les places ne manquent pas : il suffit de se garer soit près du complexe sportif rue du 19-Mars soit face aux logements du collège ou sur le parking de la piscine.

« Le plan Vigipirate est toujours actif. Le stationnement devant le collège est strictement prohibé »

Les parents présents ont bien appréhendé le bon sens de cette démarche qui n'a qu'un seul but : la sécurité des jeunes.

Il est prévu que la même démarche soit effectuée auprès des parents des écoles maternelles et élémentaires de notre commune.

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2020 / Février 2020 / N° 20 - 6^e année - Magazine périodique.

Marché de Noël *Une fête familiale sympathique*

Ho ho ho ! Odeur du vin chaud à la cannelle qui titille les narines. Parfum de crêpes qui donne l'eau à la bouche. Illuminations des 18 chalets qui attirent le regard et donnent envie de s'arrêter. Magnifiques créations de Noël des associations et les produits locaux des commerçants installés en mairie... Voilà entre autres les ingrédients du marché de Noël intercommunal millésime 2019 organisé conjointement entre les villes de Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines et Divion.

Le village situé derrière et autour de la mairie du 13 au 15 décembre a vécu au rythme de nombreuses animations : musique avec l'harmonie municipale et la chorale La clef des chants, danse avec l'école de danse et le Country jump, maquillage, lecture de contes, parade de Noël avec Active life 34 et la descente en luge ; un moment familial sympathique. Une belle fête entrecoupée des rencontres, des échanges et, la bonne humeur des membres des associations locales dans leur chalet, des artisans et des commerçants participants. La magie de Noël près de chez vous !



Noces d'or

Jean-Bernard Petit et Cécile Dytfeld

Mariés le 20 septembre 1969

Depuis leur rencontre lors d'un bal de la police, ils ne se sont plus jamais quittés. Cécile a travaillé comme contrôleuse des postes. Jean-Bernard a été militaire dans l'armée de l'air puis directeur de la résidence Henri-Hermant à Divion. Le couple est à la tête d'une

belle famille composée de 3 enfants et de 8 petits-enfants. Les époux Petit sont très impliqués dans la vie associative de la commune. Jean-Bernard est le président du comité local du Secours populaire depuis 26 années.

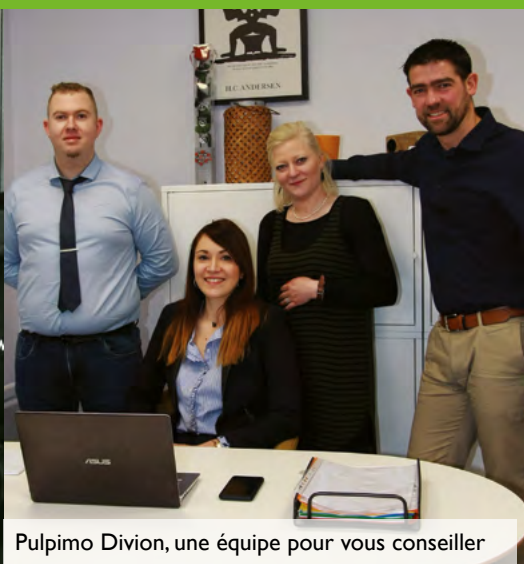
Ils sont nés (de septembre à janvier) : Layah Defrance - Julie Noël - Alice Robakowski - Lilian Hanquez - Liya Morlet - Robin Brogniart - Iris Lecuyer - Wissem Thery - Victoire Clairet - Margot Caridroit - Axel Beauvois - Maïssa Kerkeni - Adèle Marie - Mia Decroix - Lucien Lamorille - Mountesser Hajbi - Bryzon Joseph - Mathias Chimot - Firmin Taverne - Céleste Taverne - Mélody Létoquart - Zoé Crapart - Charly Lavedrine - Tiago Decotte - Ayden Leuliet - Eden Orhon - Arthur Orhon - Auryon Lannes - Maël Fanchon - Mya Pignon - Malo Canlers.

Ils se sont mariés (de septembre à janvier) : Jimmy Gorski & Clélia Leroy.

Ils nous ont quittés (de septembre à janvier) : Claudine Codron veuve Boulanger - Lucette Dellys veuve Senez - Raymond Kowalski - Jacques Boess - Janina Brzuskiwicz veuve Danielczyk - Jean-Bernard Durant - Marcelle Dhainaut veuve Cousin - Jean Evrard - Sadiya Madani veuve Chelouti - Maxime Vincent - Guénadi Guerreiro - Louis Jakubowski - René Broquet - Mariana Tomaszewska veuve Werbrouck - René Descamps - Maryse Guilluy - Raymond Flouquet - Marc Andrecki - Hélène Lanc épouse Descamps - Frédéric Delattre - Noëlla Lecointe - Carol Hersin - Michel Norkiewicz - Cécile Lupierz veuve Wrobel - René Quignon.



Le club La Récré pense aux autres



Pulpimo Divion, une équipe pour vous conseiller



Nouvelle formule pour l'opération Téléthon

Santé

Les enfants pensent aux diabétiques

Au club La Récré, les gamins sont toujours partants pour réaliser une bonne action.

Bernadette Kalinowski, la présidente, accompagnée d'une délégation d'enfants, a remis 26 pochettes en tissu pour les pompes à insuline dans le service de diabétologie des docteurs Rose et Lemaire au Centre hospitalier de Beuvry. Découpes, couture... les pochons ont été conçus

avec une machine à coudre lors des activités d'animations du club. La pompe à insuline disposée dans la pochette permet ainsi aux malades d'être autonomes et de pouvoir sortir de leur chambre. Une très belle action.

Club La Récré - 06.30.14.62.42
École Nicolas Copernic
Cité 30

Économie

Pulpimo... à votre écoute

Un projet immobilier, il vous faut Pulpimo.

C'est qui... qui va au charbon, quand il vend ta maison ? C'est Pulpimo, la nouvelle agence immobilière qui vient de s'installer en face de la mairie. Marion, Mélanie, Alexandre et Jérôme, vous y attendent avec le sourire.

« Notre vocation, c'est l'immobilier ! La vente et la location. Pulpimo propose à ses clients un éventail impor-

tant de maisons dans son portefeuille immobilier. Réactive et à l'écoute, notre équipe accompagne, conseille les acquéreurs dans leur projet de vie, les propriétaires qui veulent vendre ou louer. Nous prospectons et recherchons des biens selon les demandes de clients mais aussi pour étoffer notre catalogue, » affiche Marion Ponchel, la manager.

Implanté sur le bassin minier, cette 6^e agence couvre le sec-

teur de Hersin-Coupigny à Burbure en passant par Bruay-La-Buissière, Pernes-en-Artois et jusqu'à Arras. « La proximité est notre force. Il existe sur le secteur un potentiel intéressant. »

Contact : Agence Pulpimo
2 rue Louis Pasteur
03.21.44.15.15
www.pulpimo.fr

Téléthon

Un moment culturellement solidaire

L'édition Téléthon 2019 s'est déroulée à l'intérieur de la mairie rénovée sur le thème « *Toujours plus haut* ».

Musique avec la classe de trompettes de l'école de musique dont les notes se sont envolées ; spectacle avec Jeffy et Emy stars, des acrobaties en hauteur sur fond burlesque et bande-son Rock'n'roll ; danse et émotion à

l'étage avec des filles de l'école de danse. Le public a apprécié ce moment élevé, détendu et culturel. Les clubs de judo et de gymnastique ont proposé des initiations dans leurs locaux.

Merci à tous les acteurs, donateurs et participants pour votre mobilisation. La somme de **792,30 €** a été récoltée.



Au stade, trions les déchets

Des poubelles en bois pour le tri des déchets ont été installées aux abords du terrain de football.

L'idée est de sensibiliser au recyclage les jeunes de l'école municipale de foot mais aussi toutes les personnes intervenant sur le site. Ce sont juste des habitudes à prendre avec de petits gestes bénéfiques pour notre environnement.



Demandeur d'emploi : se déplacer en bus

Les démarches sont simplifiées pour les demandeurs d'emploi qui désirent se déplacer sur le réseau Tadao. Depuis 2015, ces personnes bénéficient d'un abonnement mensuel à 5 € au lieu de 28 €. Plus besoin de passer par le C.C.A.S de sa commune. Depuis le 1^{er} décembre 2019, chaque demandeur d'emploi profite d'un titre mensuel illimité à 5 €. Pour cela, il se rend à la boutique Tadao et présente ses justificatifs pour obtenir un titre de transport.

A terme, le demandeur d'emploi pourra faire sa demande directement sur le site **Tadao.fr** en y déposant ses justificatifs. La carte "Pass Pass" sera envoyée à son domicile.

Boutique Tadao,
place de l'Europe
Bruay-la-Buissière



En bref

Une maison citoyenne à la Cité 30 : explications...

Situé au cœur d'un quartier, c'est un endroit de proximité ouvert à tous (habitants, associations...) afin d'encourager la participation des riverains à la vie de la cité. C'est aussi un lieu de vie qui proposera des activités, des animations...

Objectif : développer la citoyenneté dans les quartiers.

La bailleur social, Maisons et Cités a mis à disposition une maison, au 23 rue Jupiter. Elle sera un lieu de rencontres et de partages entre les habitants. Elle pourra accueillir les réunions d'instances de démocratie telles que les conseils de quartiers, les conseils citoyens, les réunions du conseil municipal des Jeunes, les réunions du PIC (projets d'initiatives citoyennes)...

Il pourra également s'y tenir des événements ponctuels ou des permanences. Des ateliers seront organisés avec les habitants. Une mise à disposition de livres et d'un espace informatique sont aussi prévus.

Affaire à suivre...

Monument aux morts

Un nouveau coq en bois

Lors du 101^e défilé du 11 novembre 2019, l'obélisque a retrouvé son coq volé quelques années plus tôt. Ce n'est pas le modèle d'origine en bronze mais en bois pour éviter de nouveau un larcin.

Ce sont les membres du Conseil municipal des jeunes qui ont dévoilé la nouvelle version du gallinacé. Un coq en bois d'une quinzaine de kilos couleur bronze trône désormais fièrement au sommet du monument.

Ce projet a été mené par le club ados et le conseil municipal des jeunes. « Nous voulions créer un coq à l'occasion du centenaire de 14-18 pour remplacer celui disparu. Un modèle 3D a été réalisé avec des lamelles de bois découpées au laser puis collées, » explique Julie Lagulle, la présidente du CMJ. Le "volatile" a été présenté lors des commémorations en novembre 2018. La réalisation d'un coq en bois d'une seule pièce qui supporterait mieux les intempéries a été décidée. Le sculpteur Emmanuel Degand l'a fabriqué

avec l'aide des jeunes qui ont été initiés à la sculpture dans son atelier à St-Pol-sur-Ternoise. « Nous avons aussi participé à la peinture. Nous l'avons baptisé, tonton Riko », confie Noémie. « Nous sommes contents d'avoir mené ce projet jusqu'au bout, » ajoute Lucie.

Pour le maire, Jacky Lemoine, « chacun doit être fier, cette belle action patriotique, c'est un message de confiance envers notre pays et la mémoire de son passé. C'est pourquoi, la présence des jeunes générations aux cérémonies commémoratives est essentielle. Ils reprendront un jour le flambeau du souvenir, afin que le sacrifice de ceux qui nous ont précédé ne sombre pas dans l'oubli. Je remercie ces jeunes élus pour leur investissement dans ce projet. Le monument aux Morts a retrouvé toute sa splendeur ».

Conseil municipal des jeunes
Mairie - Fabio Corciulo
03.21.64.55.70 - fcorciulo@ville-divion.fr



Plantation

Des arbres fruitiers dans les quartiers

En novembre et décembre, l'association Noeux environnement, partenaire du projet « espaces partagés » a planté avec l'aide d'habitants, des arbres fruitiers aux essences locales dans les quartiers. Les cinq sites choisis sont situés au cœur et près de l'école du quartier. Au prochain été, tous ces végétaux à croissance rapide devraient donner des fruits. Des espaces que pourront s'approprier les habitants et s'y investir librement en respectant ces lieux.

Des essences variées ont été replantées près des hôtels à insectes et autres réalisations précédentes :

- Au centre, derrière l'école Gosciny : **10 cerisiers + 2 châtaigniers**
- Au Transvaal, rue Moïse Capelle : **11 pommiers palissés + 4 noisetiers + 1 châtaignier + 1 noyer**
- A la Cité 34 : des fruits rouges : **groseilliers, framboisiers, mûres et raisins**
- A la Cité 30 entre les rues Vénus et Saturne : **11 poiriers palissés + 1 châtaignier + noisetiers**
- A La Clarence entre les rues Carême et Desnos : **11 pruniers + noisetiers**





Une petite structure permet un fonctionnement très familial

Petite enfance

Grandir avec l'île ô bébés

La micro-crèche a ouvert ses portes dans le quartier de La Clarence. Cette structure moderne de plain-pied baptisée " L'île ô bébés " propose dix places pour les enfants de 2 mois à 5 ans encadrés par un personnel qualifié. Ambiance familiale.

Plusieurs bambins évoluent dans la salle d'éveil. Romane commente les images du livre que tient Sophie, l'éducatrice. Dans l'espace imagination, Marion, l'auxiliaire de puéricultrice chante une comptine avec Hugo. A proximité, dans l'espace motricité, Emma et Clément jouent à un jeu. Et oui, à « l'île ô bébés », c'est l'enfant qui choisit son activité sous le regard bienveillant du personnel.

Libre accès. Impossible de pénétrer dans la structure flambant neuve sans passer par l'entrée sécurisée. Dans le hall d'accueil, la maman ou le papa dépose le blouson de l'enfant dans un casier à son nom. Après avoir enfilé des protections sur les chaussures, le parent accompagne son bambin dans la pièce centrale. « Notre philosophie est de laisser le parent en libre accès afin qu'il s'approprie la crèche. Il peut jouer quelques instants avec lui. Cela permet aussi une séparation plus en douceur avec l'enfant, » explique Karine Caridroit, puéricultrice.

Accompagner. Effectivement, pas de cris, pas de pleurs. Les enfants évoluent à leur envie, à leur rythme. « Plusieurs espaces permettent de choisir ses activités. La pédagogie est de lui laisser le choix de jouer à ce qu'il veut. Il n'y a pas d'obligation de sieste. Nous nous adaptons aux besoins de l'enfant. Le rôle du professionnel est d'accompagner l'enfant, de l'aider à acquérir des notions de développement de motricité, » indique Sophie Dautremepuich, la directrice-éducatrice.

Hygiène. La salle de linge est ouverte sur la pièce centrale. Les couches (bio en bambou) sont changées au minimum 4 fois par jour et en fonction des besoins. La structure utilise un savon spécial bébé ainsi que des gants à usage unique. Un lavabo permet l'apprentissage de l'hygiène comme se laver les mains avant chaque repas.

Repas. La micro-crèche travaille avec un prestataire qui fournit 50 % de repas bio et d'aliments frais issus de circuits courts. A table, un plateau comprenant entrée, plat et dessert est servi à l'enfant. Il peut débiter par le dessert s'il le souhaite, « Tout cela pour éviter la frustration, générer des pleurs et que le repas se passe mal. La prise en charge des enfants en crèche a énormément évolué mais le parent reste le moteur de l'éducation de son enfant. S'il commence la diversification en alimentation ou la découverte de fruits à la maison, nous poursuivons ces étapes en crèche, » souligne Sophie.



Financement

La commune a fait le choix du mode de financement avec une prestation de service unique. Un système qui permet une facturation en fonction des revenus et de la composition familiale. « Une décision honorable pour Divion. C'est un tarif beaucoup plus accessible pour les familles même aux faibles revenus. Pour un coût allant de 30 cts à 2,75 € de l'heure, repas, couches... tout est compris, » souligne François Decruyenaere, le directeur "d'Aux clairs de la lune". La CAF est partenaire dans le projet.

Écologie

Les peintures de la micro-crèche affichent des couleurs neutres qui n'agressent pas l'enfant. Les peintures et le revêtement de sol sont sans émanations. L'entretien du sol n'entraîne aucun perturbateur nocif ni endocrinien. Le chauffage s'effectue par le sol.

Le mobilier neutre est en bois afin de limiter au maximum le plastique. De grandes ouvertures donnent de la clarté dans les pièces. Deux dortoirs avec au plafond des dalles noires et une luminosité variable favorisent l'endormissement. Les enfants profiteront d'un jardin extérieur aménagé début 2020 autour de la structure.

Contact :
Micro-crèche,
« L'île ô bébés »
place des frères Viseur

Informations ou inscriptions, contactez Amandine Goubel au 07 69 48 63 01.

L'île ô bébés propose 3 types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence.



Vue de la place des frères Viseur et de l'église au coeur du quartier. Au fond, on aperçoit la fosse de La Clarence

Église de La Clarence

Un lieu de culte resté dans les mémoires

La nouvelle micro-crèche a été construite sur un espace engazonné du quartier de La Clarence. Mais qu'y avait-il sur ce terrain par le passé ? Une église.

L'église de La Clarence en briques rouges avait fière allure sur la place des frères Viseur près de l'école Pierre et Marie Curie. On la repérait de loin, le clocher dominait la cité minière. Au cœur des corons, le chevalet et la fosse n'étaient qu'à seulement quelques pas de l'édifice religieux. Pour permettre l'exploitation du charbon, des cités organisées autour du puits de mine furent construites par les sociétés minières à la fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle.

Edifiée dans les années vingt par la compagnie minière de La Clarence - au temps où la fosse tournait à plein régime - l'église a été bénie par monseigneur Julien, le dimanche 6 octobre 1929 avec la participation des autorités minières, des fanfares, d'un groupe de mineurs en tenue de travail.

Un événement dans le quartier. Les habitants avaient accroché des banderoles et des guirlandes aux maisons.

Au fil des années, l'église a rythmé, pendant plus de soixante ans, la vie du quartier avec ses fêtes religieuses, les nombreux mariages, baptêmes, communions et funérailles qui se déroulaient dans la cité. Sa cloche, « Françoise-Antoinette » - fondue en 1928 à Colmar - résonne encore dans la mémoire des habitants.

Ce lieu de culte a vécu la 2^e catastrophe minière de la fosse de La Clarence et accompagné les familles dans leurs douleurs. En 1954, la production de la fosse de La Clarence atteint le pic de 530 tonnes et 880 personnes y travaillent. Le 20 juin de la même année, une explosion retentit. Un orage provoque pendant quelques minutes l'arrêt des ventilateurs. Un coup de grisou se produit à moins 875 mètres à la taille Rosalie déplorant 10 victimes et 2 blessés graves. Les funérailles se dérouleront sur une place Viseur noire de monde, l'église ne pouvant accueillir tout le monde. Le 1^{er} septembre le puits sera fermé et remblayé en 1955.

Les Houillères et l'Évêché s'étant désengagés de l'entretien des églises, celle-ci, à l'abandon s'est sérieusement dégradée au fil du temps. Elle sera détruite en 1991 pour des raisons de sécurité.



Reproduction interdite.

Édit. A. Ballet



Animation avec le catéchisme



Le coeur du bâtiment était spacieux et bien éclairé



Procession à la période des communions

Ils se souviennent

Claire Moronval, 91 ans. « Je me souviens qu'il y avait beaucoup de monde le jour où l'église a été détruite. La première charge de dynamite n'a pas explosé. La seconde a provoqué l'effondrement du clocher et du porche dans un nuage de poussières. J'ai des carrelages de chez moi qui ont bougé suite à cette explosion. Un frère à mon père, Marcel Gosse- lin, a travaillé comme maçon lors de sa construction. Avec les autres ouvriers, ils avaient signé une feuille déposée dans un coffre scellé dans un des murs de l'édifice. Il n'a pas été retrouvé. Mon beau-père a été sonneur dans cette paroisse et mes enfants y ont fait leur communion. L'église dominait le quartier et le clocher se voyait de loin, c'était comme un village. La cloche sonnait le matin pour l'angélus, à midi et à 6 heures au soir. Après un enterrement le glas sonnait durant 3 jours ».

Jérémy Mijuin, 38 ans. « J'étais en CM2 lors de sa destruction. J'y ai assisté. L'église était à l'abandon. Je me rappelle qu'il était interdit d'y aller. Mais par défi, les jeunes montaient jusqu'au clocher. Les "rendez-vous amoureux" se faisaient derrière l'église ».

Sylvia Cressent, 42 ans. « En amont de l'explosion, les pigeons qui logeaient à l'église ont été pour la plupart récupérés. Les ouvriers ont posé les charges, et puis cela a fait un grand boum et énormément de poussière ».

Édouard Deneuféglise, 64 ans. « J'ai été enfant de cœur à 8 ans comme mes 3 autres frères. A l'époque c'était comme ça ! Ma mère polonaise était catholique. Chaque jour, il y avait une messe d'une demi-heure à 7 heures du matin avec une 20^e de polonaises qui y assistaient et bien sûr, la grande messe du dimanche. Nous étions 8 ou 10 enfants. Toutes les 6 semaines, tu étais "d'astreinte" pour la messe du matin. Après tu rentrais chez toi et partais à l'école. L'enfant de cœur participait aux baptêmes, mariages et enterrements. Lors de la destruction de l'église j'étais avec mon père. C'était impressionnant quand le clocher est tombé droit sur lui-même et quelle poussière ! »



L'enfant de coeur Édouard Deneuféglise



Communion de Stéphanie Trébout

L'église de La Clarence est détruite !

Pendant plus de soixante ans, elle a marqué la vie de toute une paroisse. Tombé sous les coups de dynamiseurs, l'édifice manquera dans le paysage de la région.

Le clocher s'écroule
Mercredi après-midi, quelques centaines de personnes étaient rassemblées sur place. Lorsque l'église s'écroula, la grande charge de dynamite n'a pas explosé. La seconde charge a provoqué l'effondrement du clocher et du porche dans un nuage de poussières. L'église a été détruite dans un nuage de poussières et le porche se voyait de loin, c'était comme un village.

Le clocher s'écroule
Mercredi après-midi, quelques centaines de personnes étaient rassemblées sur place. Lorsque l'église s'écroula, la grande charge de dynamite n'a pas explosé. La seconde charge a provoqué l'effondrement du clocher et du porche dans un nuage de poussières. L'église a été détruite dans un nuage de poussières et le porche se voyait de loin, c'était comme un village.





Cadeaux de Noël !

Il y avait de nombreux cadeaux dans la hotte du père Noël municipal lors de sa visite dans les écoles maternelles et primaires.

- Peluches, livres, magazines, sacs à cordon et bonnets rouges pour les écoliers,
- Un pack pour les CM2 : dictionnaire français + anglais, livres citoyenneté et de grammaire,
- Une place de cinéma pour les collégiens de 6^e, 5^e et 3^e,
- Une participation financière au voyage en Angleterre des 4^e

Coût : 7 100 € + 900 € de coquilles



Le saviez-vous ?

Trousse de secours

C'est la commune qui fournit les trousse de secours avec compresses, bandes, pansements, médicaments... permettant de mener les premiers soins en cas d'accident ou de maladie.

Coût annuel : entre 700 €

Thermomètres

La municipalité procure également dix thermomètres auriculaires numériques par école (ceux au mercure sont interdits).

Coût annuel : 450 €

Sport-étude

Du badminton au collège

Romain Thellier, professeur d'EPS au collège Henri Wallon a créé une section expérimentale de badminton. « Nous expérimentons l'action durant cette année auprès des élèves volontaires de 6^e. L'avantage est que l'on peut suivre les élèves jusqu'en 3^e. Un dossier a été envoyé au rectorat pour créer une section sportive badminton selon les critères suivants : le collège est en zone prioritaire et le public doit être mixte. Si ce projet est accepté,

il pourra être intégré dans l'emploi du temps des élèves. Chaque gamin aura 3 heures de bad par semaine soit le double. Ce qui lui permettra d'évoluer plus vite dans cette discipline. »

Un partenariat s'est créé entre le collège, la mairie (qui rémunère l'éducateur) et le club local de badminton.

Restauration scolaire

Un repas végétarien par semaine

En place depuis le 1^{er} novembre à la restauration scolaire, le menu végétarien obligatoire une fois par semaine a pris son rythme de croisière soit le mardi soit le jeudi.

A Divion, les sites de la restauration scolaire sont livrés en liaison froide et les agents réchauffent et servent les plats. Rien ne change donc pour eux. Les animateurs ont expliqué aux enfants en quoi consistait un repas végétarien, que manger trop de viande n'est pas bon pour le climat et la santé.

Au menu de ce mardi : chou rouge râpé en entrée, nuggets au fromage et ratatouille en plat de résistance, fromage à tartiner et yaourt au caramel. Le chou vinaigrette ne rencontre pas le succès escompté. Mais les enfants doivent au moins

y goûter. Par contre les nuggets et le mélange de légumes sont vite engloutis.

Un changement accepté bien volontiers par les enfants.

Tarif :

selon le quotient familial

maternels : de 0,80 € à 2,05€ par repas

primaires : de 1,05 € à 3,05 € par repas

Les inscriptions sont prises sur l'application Mypérischool



400

le nombre de repas servis en moyenne chaque jour à la restauration scolaire



Des professionnels de l'enfance et de la famille composent le groupe de travail

Jumelage Un projet coopératif

Jusqu'à cette année, les échanges entre les 2 villes jumelles se limitaient à des rencontres protocolaires, culturelles et de jeunes. Malgré des échanges riches et nombreux, Koscielisko et Divion ont souhaité approfondir la coopération. Au-delà du devoir de mémoire de l'immigration polonaise dans notre région et de l'ouverture culturelle, une étape a été franchie avec la mise en place d'échanges de pratiques professionnelles. Explications...

L'Union Européenne finance intégralement le projet. Les 2 villes-sœurs ont réuni divers professionnels de l'enfance et de la famille dans un groupe de travail. L'objectif principal est de rechercher des solutions opérationnelles pour mieux accompagner les familles dans leurs missions sociales et éducatives. Ce groupe de travail a été chargé d'établir un diagnostic des problèmes rencontrés à travers une enquête. Ces échanges ont permis de développer les compétences et les expériences des différents intervenants.

Les réunions de travail programmées aboutiront à une proposition de nouveaux programmes de soutien aux enfants et aux familles sur nos territoires respectifs.

Ce projet se déroule en 4 grandes étapes :

1) D'abord, des ateliers pratiques composés de professionnels de l'enfance, de la famille (RASED, PRE, enseignants...). Ils visent à présenter le projet, à comprendre le fonctionnement des systèmes de chaque pays et à rédiger les enquêtes de recherche. Ces ateliers se sont déroulés sur 3 jours à Koscielisko en décembre 2019.

Les participants ont visité des structures éducatives. Suite à ces échanges, il en ressort une liste de points à étudier pour une meilleure prise en

charge des enfants et des familles.

2) Puis, l'accueil de professionnels polonais à Divion pour découvrir les structures éducatives françaises a eu lieu du 12 au 16 février. Ce groupe de 14 personnes était composé de professionnels de l'aide et soutien aux familles et enfants en difficulté (enseignants, psychologues, sociologues...). Lors de cette étape, un questionnaire commun a été réalisé à l'attention de nos populations respectives pour ensuite déterminer un programme d'actions commun permettant de répondre aux thèmes à étudier.

L'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Maison Départementale des Solidarités, la Maison Intercommunale de Prévention et de Promotion de la Santé sont partenaires.

3) Une réflexion des professionnels par pays permettra d'étudier et d'analyser les résultats des enquêtes entre mars et juin prochains.

4) En septembre-octobre 2020, un déplacement aura lieu en Pologne afin de participer à des ateliers pratiques pour développer de nouvelles solutions aux interrogations et thèmes repérés. Une conférence finalisera ce travail entre les 2 villes de Koscielisko et de Divion.

A suivre...

Séjour en Pologne

Un voyage de quinze jours dans le pays de Nicolas Copernic et à Koscielisko est prévu courant juillet pour les adolescents divionnais.

Retrouvez les dates et les modalités d'inscription dans les prochains mensuels « l'Agenda ».

Le RASED aide les écoliers

Valérie Carlier, Carole Marseille psychologues scolaires

Pourquoi la présence du RASED ?

Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) intervient dans toutes les classes de la commune pour identifier les besoins particuliers des élèves et proposer des solutions. Le RASED travaille, également, en collaboration étroite avec les partenaires du Programme de réussite éducative (PRE) et associe les familles dans le projet des enfants.

Existe-t-il un RASED à Koscielisko ?

En Pologne, il n'existe pas de RASED mais un centre de conseil psychologique et pédagogique. Il propose un diagnostic et des recommandations pour aider l'enfant à surmonter ses difficultés. L'élève peut bénéficier d'adaptations au sein de la classe ou des cours correctifs et compensatoires. Des cours d'orthophonie sont également dispensés à l'école pour les enfants ayant des troubles du langage.

Qu'avez-vous tiré de ces échanges ?

Quelle que soit la structure présentée, en France comme en Pologne, la finalité est l'intérêt des enfants dans les apprentissages et dans leur devenir d'élève.



En bref

Voirie

Durant les périodes de l'automne et de l'hiver, les services techniques accomplissent des travaux en fonction des conditions climatiques. Une campagne d'enrobage a été réalisée à différents endroits de notre commune : sur des sections de trottoirs rues Marcel Sellier et Maurice Thorez, devant le cimetière, impasse Jean-Claude Delobelle et à d'autres endroits de la commune ainsi que sur une partie de la cour de l'école Joliot-Curie.

Coût : 12 000 €

Salles protégées

Une entreprise extérieure est intervenue afin de mettre en place un grillage autour des salles des fêtes, Christophe Bougaham (Cité 34) et Nelson Mandela (Transvaal).

Coût : 8 000 € + 12 600 €

Jeu non-conformes

La structure de jeux située sur la place Krüger a été enlevée pour des raisons de sécurité. Le conseil de quartier du Transvaal a été sollicité afin de réfléchir à l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux dans un budget défini. Affaire à suivre...

Enveloppe prévue : 7 000 €



Mairie

Une salle des mariages rénovée

Après l'aménagement d'un nouvel accueil moderne puis de la salle des mariages, la mairie est de nouveau ouverte au public.

Un nouveau carrelage, des peintures fraîches sur les murs et les radiateurs, un éclairage en led, des escaliers rénovés, un mobilier neuf composé de chaises, tables de réunion démontables... offrent un aspect complètement différent et contemporain de cet espace.

Cette salle sera dédiée aux mariages, aux réunions du conseil municipal mais aussi aux événements particuliers comme la dernière opération téléthon ou encore à l'accueil de commerçants et de leurs stands durant l'édition 2019 du marché de Noël.

Coût : 50 000 € / travaux
+ 15 000 € /mobilier

Risque d'inondation

Réfections et restauration

Dans le cadre du Plan de prévention du risque inondation (PPRI), une nouvelle phase a été menée dans les rues Jules Guesde et Louis Pasteur. Le PPRI a pour objectif d'une évaluation des zones inondables et d'y remédier par des remèdes techniques, juridiques et humains. Afin de canaliser les eaux sur la voirie, dix avaloirs avec une grille dans le caniveau ont ainsi été installés au niveau de la bordure afin de récupérer une plus grande quantité d'eau de

ruissellement. Ils remplacent des collecteurs moins performants.

Rue Pasteur, sur le trottoir face à la mairie au niveau de la rivière, deux avaloirs ont été aménagés avec deux grilles. Et trois grilles seules ont été implantées sur le trottoir qui absorberont une plus grande quantité d'eau rejetée dans la Biette lors de fortes pluies.

Coût : 17 000 €

Circulation

Nouveau sens, limitation...

Depuis novembre, le sens de circulation de la rue du Vieil fort est inversé. Dorénavant, les riverains et les automobilistes peuvent accéder à cette rue directement de la rue des frères Caron comme pour la rue du Nouveau fort.

Pour rappel, les rues du général Leclerc (Cité 30) et Dos Santos (La Clarence) sont limitées à 30 km. Des contrôles préventifs sont effectués régulièrement.



Les feuilles mortes ne se ramassent plus à la pelle !



Propreté de la ville : des machines plus performantes

Services techniques

Investir pour le bien-être de tous

Les dépenses d'investissement pour l'acquisition, en 2019, de matériel à destination du service cadre de vie s'élèvent à 100 000 €. Précisions avec Lionel Courtin, adjoint au maire.

« L'usage des pesticides dans l'aménagement urbain et les espaces verts publics est désormais interdit. La norme réglementaire est "zéro phyto". Notre commune n'emploie plus de produits phytosanitaires depuis deux années.

Deux solutions s'offraient à nous pour l'entretien de nos espaces verts : le désherbage manuel ou mécanique. La charge de travail des agents excluait d'emblée, le désherbage manuel, tâche pénible, répétitive sur une durée de temps très importante avec des risques de blessures. La décision d'opter pour la solution mécanique s'est avérée judicieuse.

- D'une part, le matériel acquis est adapté aux bonnes pratiques réglementaires tout en offrant un service public plus performant.

- D'autre part, ces acquisitions permettent de réduire le temps dévolu à l'entretien des espaces verts, tout en améliorant les conditions de travail des agents.

Le gain de temps permet au personnel d'entretenir de manière ponctuelle les espaces verts et d'intervenir sur d'autres chantiers.

Le taux d'accident de travail est passé de 6,6 % à 4 % avec une meilleure maîtrise de la masse salariale. Cette diminution a influé sur le montant des cotisations dédiées aux accidents de travail, versé par la commune, montant revu, de ce fait à la baisse.

La politique de prévention des accidents et d'amélioration des conditions de travail (voir à droite la rubrique En bref) a permis de réduire considérablement le nombre de jours d'arrêt de travail sur notre collectivité et induit des économies. Ces investissements outre les avantages énumérés offrent surtout aux Divionnais le bénéfice d'un cadre de vie agréable ».

En bref

Le conseiller de prévention, quel est son rôle ?

A Divion, Antoine Bayart du service des ressources humaines occupe le poste de conseiller de prévention. Après 4 ans de formation, cet agent assiste et conseille l'autorité dans la mise en place : d'une politique de prévention des dangers. Il est chargé d'évaluer les risques professionnels, de l'amélioration des conditions de travail, de l'évolution des connaissances réglementaires et de la coordination des actions et des acteurs pour l'ensemble des services municipaux.

Logiciel de prévention

Un logiciel de prévention a été acquis afin de mieux gérer les formations, habilitations, recyclages et les autorisations ; de mieux suivre les contrôles réglementaires (contrôles techniques des véhicules et des machines, de la date de péremption des casques de protection) ; d'améliorer la mise en œuvre du plan d'actions par les services.

Coût : 4 000 € de formation
1 000 € / an de logiciel

5 le nombre de machines acquises par la ville

- 1 aspirateur à feuilles,
- 1 tracteur sans cabine + 1 herse de désherbage pour shiste et marquise,
- 1 tracteur avec cabine + 1 brosse désherbage pour la voirie,
- 1 brosse de désherbage auto-portée,
- 1 citerne avec nettoyeur haute-pression.



La brosse de désherbage



La citerne avec nettoyeur



La herse de désherbage



Philippe tape sur des tambours depuis deux ans



Alain Flouquet toujours aussi motivé dans la fonction de sapeur-pompier

Musique

Il n'y pas d'âge pour débiter

L'harmonie municipale proposait une prestation musicale à l'église Saint-Martin pour la Sainte-Cécile. Parmi les quarante-quatre instrumentistes, Philippe Kominiarz est un musicien au parcours atypique. Celui-ci a intégré la phalange divionnaise depuis deux ans.

L'influence des enfants

Philippe a, en effet, débuté la musique à 46 ans. « Mes deux filles jouent de la clarinette au sein de la formation. J'accompagnais mon garçon qui prenait des cours de percussions. Intéressé, j'écoutais avec attention les leçons enseignées par son professeur. Une fois rentré à la maison, je mettais en pratique ce que j'avais retenu. Et j'y ai pris goût ! » confie le Divionnais.

Jouer dans un ensemble était mon objectif

Philippe rejoint alors l'école de musique et apprend vite à jouer sur les différents instruments de la famille des percussions : timbale, triangle, maracas, tambourin, vibraphone, xylophone. Deux ans plus tard, l'harmonie lui ouvre les bras, « jouer dans un ensemble avec d'autres musiciens était mon objectif. J'y suis arrivé. La musique est un échange, un partage. Pour l'instant je n'ai pas encore le niveau pour prendre la batterie mais cela va venir ! Un jour, j'espère offrir au public un solo de xylophone. Avec mes enfants cela nous arrive de répéter ensemble, dernièrement c'était sur le morceau " L'envie " de Johnny, » complète Philippe.

Contact : Harmonie municipale - 03.21.64.55.70

A noter l'arrivée de trois jeunes issus de l'école de musique qui ont joué pour la première fois lors de la Sainte-Cécile, Emma Warot et Malo Stérin à la trompette, Elise Doucey aux percussions.

Alice Boinet et Thomas Tamieski ont été décorés pour 5 années de présence au sein de la formation musicale.

Citoyenneté

Pompier depuis 25 ans

Lors de la cérémonie de Sainte-Barbe, le dimanche 1^{er} décembre au Centre de première intervention, 6 sapeurs-pompiers volontaires ont été médaillés et 7 autres ont obtenu une promotion de grade.

Parmi les récipiendaires, le caporal Alain Flouquet, 58 ans, est au service de la population depuis 25 années. « J'ai débuté au Centre de secours de Bruay-la-Buissière dans l'ancienne caserne. Petit, je voyais les camions passer devant chez moi. J'ai toujours voulu être pompier. Par rapport au travail et à mes disponibilités, j'ai demandé mon affectation au CPI de Divion qui a été accordée. »

La grande famille des pompiers

Pour le caporal, pompier, c'est être au cœur d'une grande famille solidaire, « faire plaisir et aider la population sont ma motivation. Mais aussi l'amitié entre sapeurs. On se rend service. » De nombreux souvenirs marquent sa carrière comme d'avoir sauvé une gamine renversée par une voiture devant chez sa mère, « sa famille m'a mis à l'honneur sur la place de Divion, » où lors d'une manœuvre, il est monté en hélicoptère et a été hélitreuillé au parc de la Lawe. Et de moins bons « une voiture qui a forcé un passage à niveau. Les deux passagers étaient décédés. J'ai été marqué pendant un moment puis on reprend le dessus. »

Modernisation des CPI

La fonction de sapeur a énormément évolué, « si vous n'avez pas suivi de formation et réussi l'examen, vous ne pouvez plus monter dans le camion. Le CPI a bien évolué et s'est modernisé depuis l'arrivée de Valéry Leriche, professionnel et chef de centre. On peut lui faire confiance et si on a un souci, il est à notre écoute. Désormais, il y a plus d'échanges entre les CPI du territoire. Dernièrement, une manœuvre - c'était la première fois - a regroupé les CPI sur le site de l'ancienne fosse de La Clarence en sauvetage de personnes tombées dans un puits, une cavité. C'était très intéressant. Un partenariat efficace s'est instauré entre ces unités si l'on rencontre un problème d'effectif ou de matériel. Je vais poursuivre jusqu'à ma retraite. »

Pour devenir sapeur-pompier volontaire

Contactez : Centre de première intervention rue Basly - 06.77.43.77.02

979

le nombre d'interventions pour les 18 sapeurs du CPI de Divion en 2019

Liste Divion Ensemble et Autrement

La musique municipale incendiée

Nous ne souhaitons plus nous exprimer dans cette rubrique en raison des prochaines élections municipales.

Malheureusement, l'actualité de notre ville nous incite à profiter de cet espace pour exprimer un sincère soutien envers ce qui est notre « musique municipale » : l'école de musique et l'harmonie auxquelles nous associons la chorale, La clef de chants.

En effet, dans la nuit du 2 au 3 février, un incendie criminel a détruit le local qui les accueillent et réduit en cendres instruments, matériels, partitions et archives.

Triste évènement qui affecte, certes tous les musiciens, mais au-delà l'ensemble de la population divionnaise.

Que dire du geste inadmissible des auteurs de ce sinistre qui a vu partir en fumée des documents vieux de plus de 150 ans ?

Le retentissement de cette désolation a été au-delà des frontières de notre ville ; nous tenons à remercier les communes et particuliers qui ont proposés leur assistance à notre « musique ».

L'harmonie a, d'ores et déjà, ouvert une cagnotte « Leetchi » que nous vous invitons à abonder par solidarité.

La Clef des camps en a fait de même.

En voici l'adresse Internet :

<https://www.leetchi.com>.

Il faut maintenant penser à se relever.

La municipalité sera, bien évidemment, aux côtés des musiciens pour ce nouveau départ forcé. Un nouvel espace a été rapidement proposé afin de reprendre leurs répétitions.

Le groupe majoritaire

Liste Divion La ville qui OSE

6 années se sont écoulées

6 années se sont écoulées...

Ce mandat arrive à son terme : les Divionnais jugeront...

Alors que Le Maire avait annoncé, et écrit ! (page 15 - N°18 de ce magazine municipal - Juin / Juillet 2019) qu'il ne s'exprimerait plus dans cette rubrique, il s'exprime à nouveau dans le N°19 de Novembre 2019. Il n'a donc, une nouvelle fois, pas tenu ses engagements. Que fera-t-il pour ce numéro, alors qu'il est en train de lire nos lignes ???...

Pour notre part, en raison de la proximité des élections municipales, nous n'avons pas souhaité entrer dans le détail de la gestion communale dans cette rubrique...

Nous la réservons pour vous adresser nos remerciements pour votre soutien à l'occasion de nos rencontres. Nous vous témoignons de notre attachement profond à notre commune et de ses habitants. Notre travail de conseiller municipal à toujours été dicté par la défense des intérêts de notre commune, des Divionnaises et des Divionnais.

Cela a toujours été notre motivation et elle guidera toujours notre engagement pour les années futures.

**Thomas Boulard – Danièle Seux –
Pierre Magnuszewski – Christine Hénon
Damien Chabé.**

Divion Différemment

Au revoir !

C'est avec une forte émotion que je m'adresse à vous pour cet ultime article de mon mandat.

Ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de ces dix-neuf dernières années, j'espère que mon passage aura laissé de bonnes traces et qu'il aura permis de faire avancer DIVION dans le bon sens.

Elu pour la première fois de 2001 à 2004 comme maire-adjoint aux côtés de Jacques DUCOURANT et ensuite de 2004 à 2014 aux côtés de Danièle SEUX avec la même fonction et les mêmes responsabilités et enfin élu de 2014 à 2020 comme conseiller municipal dans l'opposition, il est sage de savoir s'arrêter au bon moment.

Après une longue et mûre réflexion, j'ai décidé de mettre fin cette collaboration avec la commune. La mission d'élu municipal est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe. Pourtant cette décision n'a pas été facile à prendre.

L'expérience de mon rôle d'élu a été des plus enrichissantes. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait, je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux, même si il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles.

Grâce à des collaborateurs dévoués et dignes de confiance, ce travail pourtant, n'a jamais été pesant. Lorsque les choses étaient compliquées, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute de certains élus qui m'ont accompagnés durant ces trois mandats successifs ainsi que le personnel à qui je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance et enfin je tiens à remercier mes camarades de section, principalement Jean-Michel, il se reconnaîtra, pour leur soutien indéfectible durant ces années.

Bernard Ulatowski

DU 28 FÉVRIER AU

10 AVRIL 2020



LES ENCHANTEURS

21^e
ÉDITION

DROIT
PACITE



7 Samedi
MARS

GYMNASÉ CARPENTIER

20H30

Balik
DANAKIL

+ Clay & Friends

Tarif : 12,99 € sur www.placeminute.com

Divion